

**BAPE SAINT-CYPRIEN**  
**INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**  
**DÉPOSÉES le 25 juin 2015 par:**

Nicole Van Hyfte

Faisant suite à une question que m'a posé M. Haemmerli concernant la profondeur de mon puits artésien et cela en lien avec la ou les nappes phréatiques et le pieutage de quatre éoliennes sur le projet KSE, j'ai enquêté auprès de quelques citoyens habitant autour du secteur visé par le projet KSE.

**Sur Grande Ligne à Saint-Bernard-de-Lacolle, face au projet éolien, 3 puits ont une profondeur de moins de 65 pieds.**

**Sur Rang Double à Saint-Cyprien, un puits à une profondeur d'environ 45 pieds.**

**D'après un plombier de la région, 80% des puits alimentant les résidences autour de la zone A-126 seraient des puits de surface de moins de 45 pieds de profondeur. Ils auraient en majorité des pompes externes ne pouvant pomper plus creux que 30 pieds.**

53 Grande Ligne St-Bernard	50 pieds de profondeur Pompe à turbine Récepteur 86
51 Grande Ligne St-Bernard	Entre 50 et 60 pieds de profondeur
56 Grande Ligne St-Bernard	50 pieds de profondeur
<b>Sur Rang Double</b>	
13 Rang Double Saint-Cyprien	Récepteur 33 40 à 45 pieds de profondeur 1152 mètres de l'éolienne 8
<b>Sur Montée Richard</b>	
27 Montée Richard Lacolle	35 pieds de profondeur

---

Je ne sais pas bien interpréter les résultats de l'analyse hydrogéologiques commandée par KSE mais il m'apparaît très dangereux de permettre le pieutage de 2 à 4 éoliennes dans notre secteur alimenté en eau strictement par des puits alors que les niveaux d'eau sont près de la surface (entre 0 et 2,6m sous la surface) et que la majorité des puits des résidences autour de la zone A-126 sont des puits de surface.

D'après ce qui a été dit au BAPE de Saint-Valentin, le promoteur prévoyait de mettre jusqu'à 30 pieux par éolienne et à des profondeurs allant jusqu'à 30 mètres. KSE quant à lui parle de profondeur jusqu'à 22 mètres et ne parle pas de la quantité nécessaire pour chacune des éoliennes.

Si jamais le gouvernement permettait à ce projet de s'installer chez-nous et ce malgré nous et malgré tout bon sens, il devrait au minimum s'assurer d'obliger le promoteur à refaire des puits en profondeur pour tous les résidents qui se retrouveront avec de l'eau contaminée. Il devrait de plus exiger que le promoteur fasse à ses frais des analyses de l'eau d'au moins une vingtaine de puits entourant la zone de son projet avant d'aller plus loin.

La situation est d'autant plus inquiétante qu'à Saint-Rémi, la population se retrouve sans eau potable depuis déjà plusieurs mois, on ne sait rien des causes de ces avis d'ébullition mais Saint-Rémi est récepteur de plusieurs éoliennes dans son secteur et il y a de quoi se questionner!

*Santé publique - L'avis d'ébullition qui est en vigueur depuis le 7 février à Saint-Rémi pourrait le demeurer pendant encore plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Selon la Ville, le ministère de l'Environnement pourrait exiger que Saint-Rémi traite désormais son eau au chlore, ce qui n'est pas le cas présentement. 11mars 2015*

## INFORMATION PIEUTAGE

Venterra NRG est une entreprise de TransAlta

Montréal, le 29 mars 2011

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**Objet : Réponses aux questions de certains citoyens – Deuxième partie**

**Parc éolien de Saint-Valentin**

**35 Quel serait le nombre de pieux minimum et maximum pour les éoliennes requérant des pieux, et quelle en sera la profondeur ? Quelle sorte de pieux serait utilisée ? Quelle serait la méthode retenue pour percer le sol ?**

*L'analyse géotechnique n'est pas encore complétée pour le projet. Ainsi, de façon préliminaire, une telle fondation comptera en moyenne 30 pieux. La profondeur varierait entre 15 et 30 mètres. Les pieux pouvant être utilisé serait fait d'acier et de type H (H beam). Il est aussi probable que des pieux en bétons précontraints soient utilisés.*



## Kahnawà:ke Sustainable Energies

<b>Objet</b>	Information sur les éoliennes nécessitant des pieux et leur profondeur
Parc éolien de Saint-Cyprien	

Tableau sommaire des éoliennes nécessitant des pieux.

Profondeur pieux - Projet éolien Saint-Cyprien		
No éolienne	Pieux	Profondeur (m)
1	Non	
2	Non	
3	Non (Gravitaire sur remblai structural)	
4	Non	
5	Oui	22
6	Non	
7	Non	
8	Oui	17
9 (alternative)	Oui	16
10 (alternative)	Oui	10

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville 318 DA37

**WSP** Canada Inc 22 mai 2015

OBJET: Évaluation des conditions hydrogéologiques, parc d'éoliennes,  
Saint-Cyprien-de-Napierville (Québec)

N/réf.: 111-18503-00-30-3

Les informations compilées par le PACES (annexe C) et les données récoltées par WSP ont permis d'évaluer un indice DRASTIC de 145 pour le secteur à l'étude, ce qui correspond à un degré de vulnérabilité moyen en regard au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection<sup>5</sup>. Les données du DCH indiquent une zone de recharge préférentielle entre les piézomètres F-2014-04 et F-2014-06. La recharge des aquifères dans le secteur a été évaluée entre 37,5 mm/an et 145 mm/an.

Au droit du projet, les niveaux d'eau sont près de la surface, à des profondeurs variant entre 0 et 2,6 m sous la surface du sol, pour une valeur moyenne d'environ 1,35 m. Selon la topographie, il est présumé que la majeure partie des eaux reçues par le site s'écoulent vers l'extérieur, en directions sud-est, sud-ouest et nord-ouest. La majorité des puits résidentiels répertoriés sur le chemin de la

Grande ligne du Rang-Double se situeraient donc en amont hydraulique des installations. Seul le puits situé à l'extrémité ouest du chemin pourrait se situer en aval hydraulique de la portion ouest du site. Les autres puits potentiellement en aval hydraulique du site se situeraient à plus de 1 km au sud du piézomètre F-2014-03 (dans le secteur du chemin de la Grande Ligne) et au nord du piézomètre F-2014-01 (à plus de 1,5 km).

Merci de tenir compte de mes informations.

Nicole Van Hyfte